Commune de La Bernerie-en-Retz

Conseils consultatifs

Restitution questionnaire Gressière-Merles

La Bernerie-en-Retz · 97 répondants

Réalisé du 10 mai au 6 juin 2026

Découpage des quartiers



Introduction

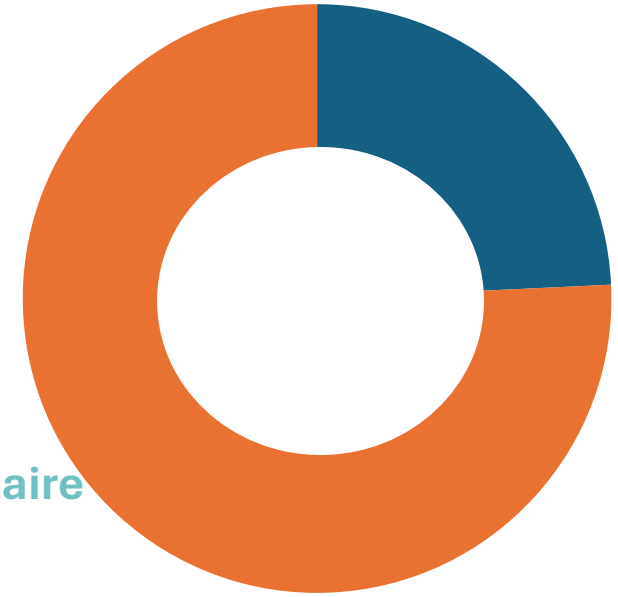
400 foyers sollicités

97 réponses recueillies

Taux de participation

élevé : **24,3 %**

Population stable et majoritairement propriétaire



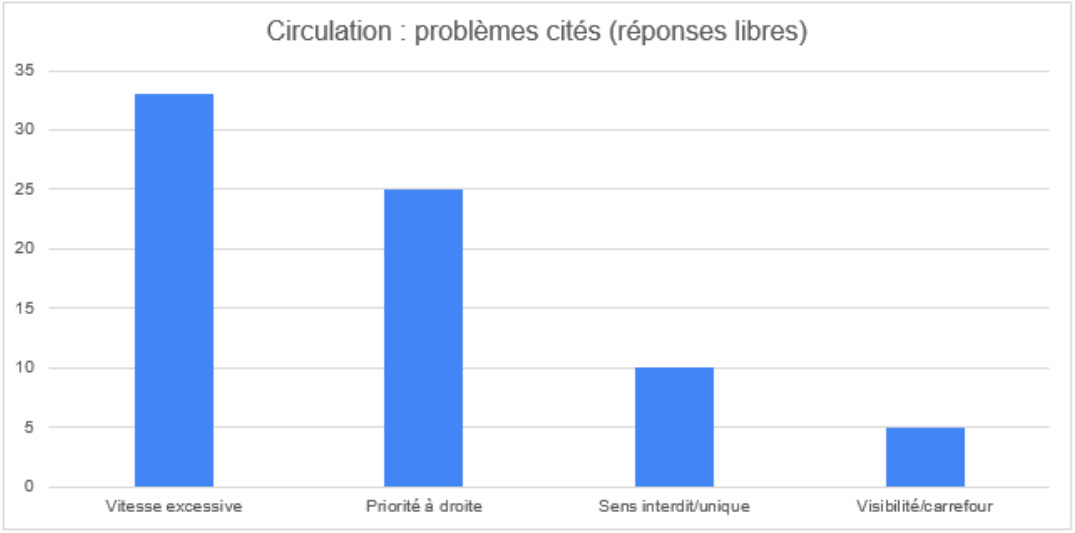
Méthodologie

- 97 réponses analysées
- Regroupement thématique par mots-clés
- Comptage traçable des occurrences
- Questions fermées calculées sur réponses valides

Axe 1 - Circulation et sécurité routière

68% des réponses évoquent la sécurité routière, parmi elles :

- Vitesse excessive : 48% des mentions
- Priorités à droite : 38% des mentions



Axe 1 - Carrefours accidentogènes identifiés



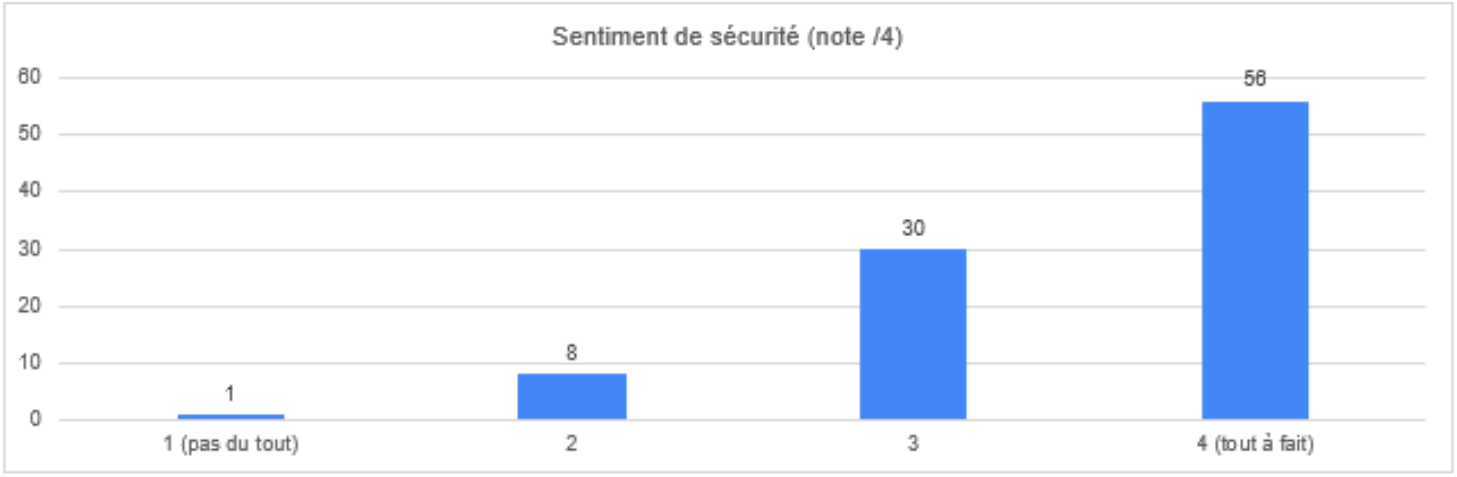
Axe 1 – Sentiment de sécurité

Sentiment de sécurité élevé :

Note moyenne : 3,48/4

91% attribuent une note de 3 ou 4

Ce sentiment de sécurité élevé contraste avec les préoccupations exprimées sur la sécurité routière.

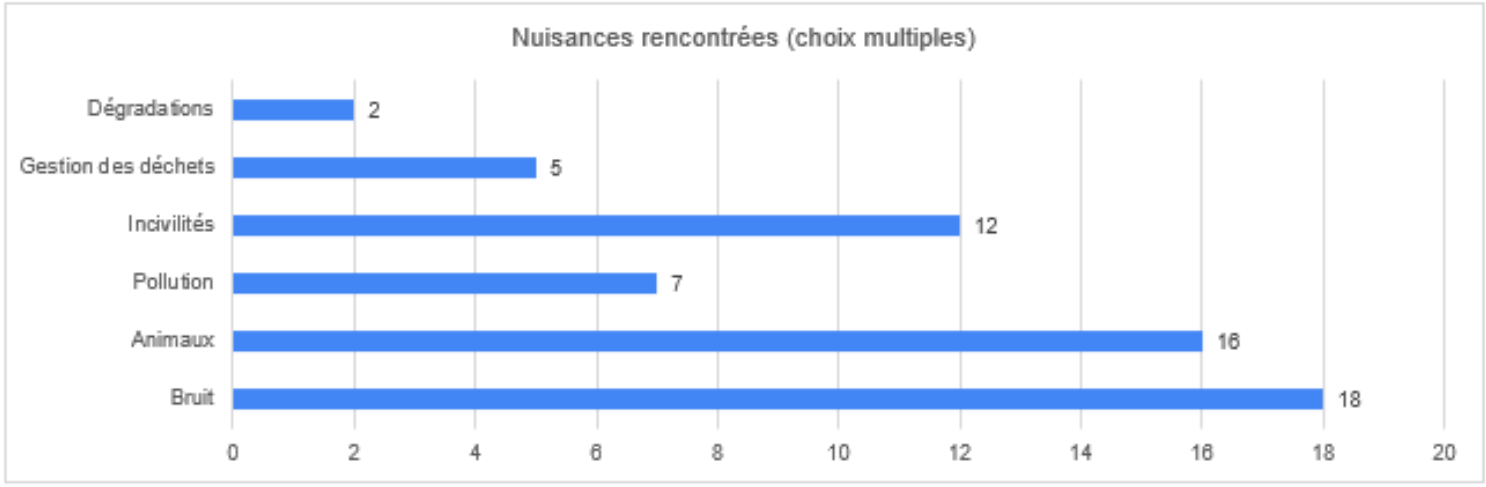


Axe 2 - Nuisances

Bruit routier : 41 %

Aboiements, brûlage déchets

Engins agricoles le soir et weekend, déjections canines



Axe 2 - Nuisances (suite)

Attentes :

respect des règles

limiter les nuisances sonores

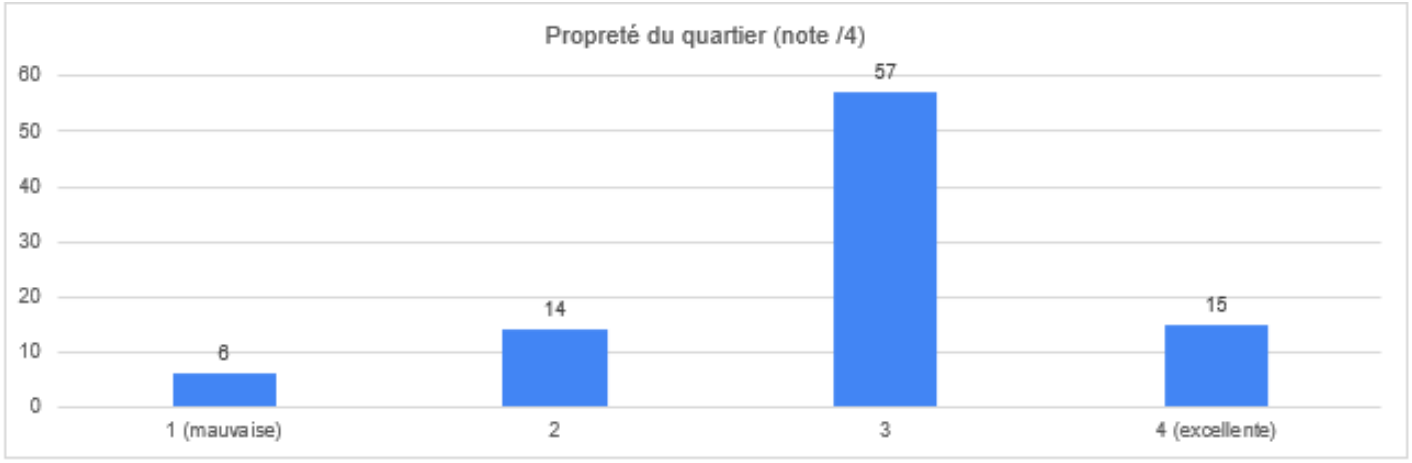
Verbatims représentatifs :

« Aboiement des chiens des journées entières en l'absence des propriétaires. »
« Brûlages de déchets ou autres qui empestent tout le quartier. »
« Tracteur souvent le soir des week-ends, même les jours fériés, occasionne du bruit et de la poussière. »
« Déjections animales sur les semblants de trottoirs. »
« Pas de nuisance notoire »
« Dépôt d'objet encombrant devant ma porte de garage, vol et détérioration de jardinières »
« Non respect des horaires de bricolage »

Axe 3 - Propreté

Satisfaction globale : 2,9/4

67 remarques sur entretien courant



Axe 3 - Propreté (suite)

Trottoirs, fossés et espaces verts

Contraste centre-bourg/périphérie

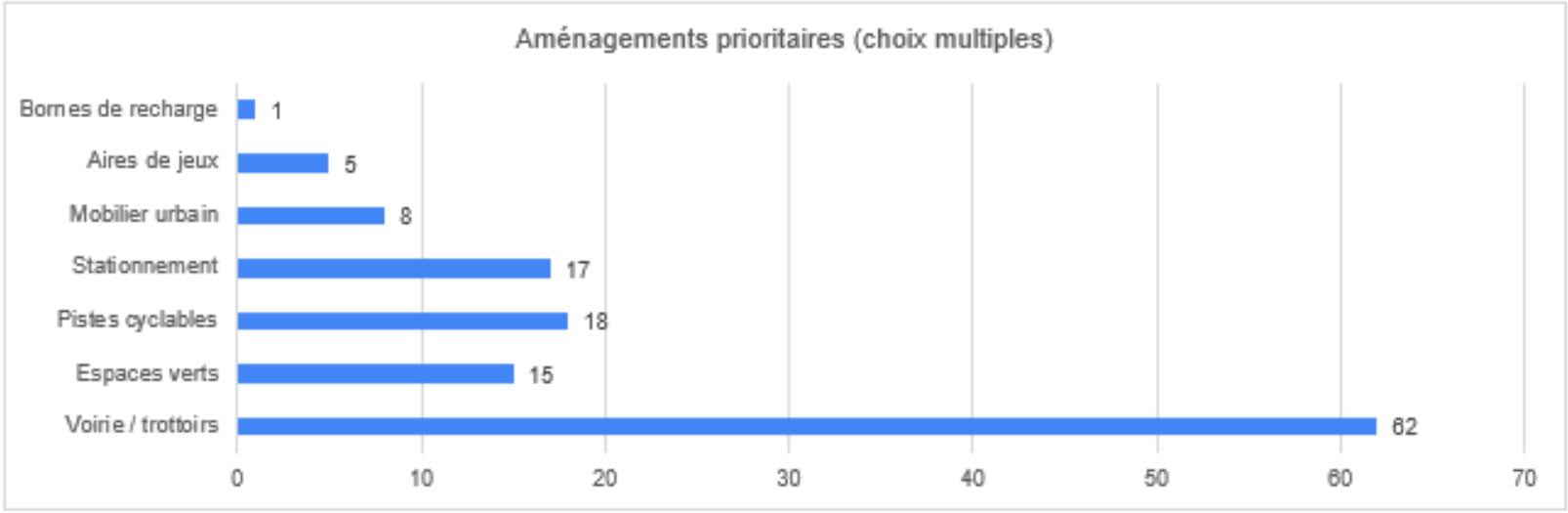
Verbatims représentatifs :

« Trottoirs rarement nettoyés et désherbés. »
« Fossés non entretenus, rares débroussaillages. »
« Les espaces piétons protégés par les barrières ont tellement d'herbe qu'on ne peut pas les utiliser. »
« Aspect négligé dès qu'on passe la rue Burlot ; le centre-bourg est bien mieux considéré. »
« Les éboueurs font très bien leur travail. »
« J'apprécie le passage occasionnel de la débroussailleuse dans le rue ; ça pourrait être un peu plus souvent. »
« Bas côtés de la rue non régulièrement entretenus en l'absence de trottoirs »

Axe 4 - Projets

89 réponses cumulées

Trottoirs PMR : 26 mentions



Axe 4 - Projets (suite)

Pistes cyclables

Enfouissement réseaux

Gestion eaux pluviales

Verbatims représentatifs :

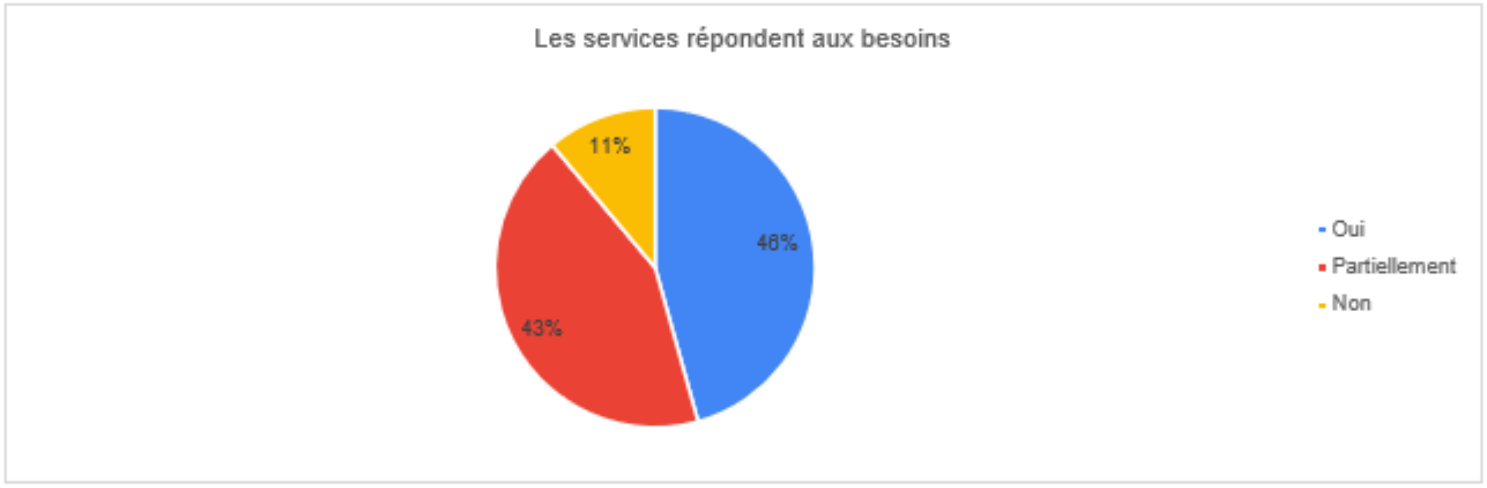
« Refaire les trottoirs et les entretenir. »
« Mise en sécurité des piétons sur l'ancienne route de Bourgneuf et rue des Paons. »
« Enfouissement des réseaux électriques. »
« Plus de place pour les vélos (piste cyclable) et plus de sévérité pour les excès de vitesse. »
« Réfection des trottoirs à l'identique ou similaire aux aménagements des rues Alsace Lorraine et des Moutiers »
« Développement des pistes cyclables là où c'est possible. »
« Enfouissement des réseaux électricité et téléphone »

Axe 5 – Relation avec la mairie et les services

Ressenti partagé (68 réponses cumulées).

Négatif : demandes restées sans réponse ou sans suite concrète, agents techniques peu visibles en périphérie.

Points positifs : accueil jugé correct et, surtout, plusieurs répondants signalent une nette amélioration de la réactivité depuis la nouvelle municipalité.



Axe 5 – Relation avec la mairie et les services (suite)

Pistes cyclables

Enfouissement réseaux

Gestion eaux pluviales

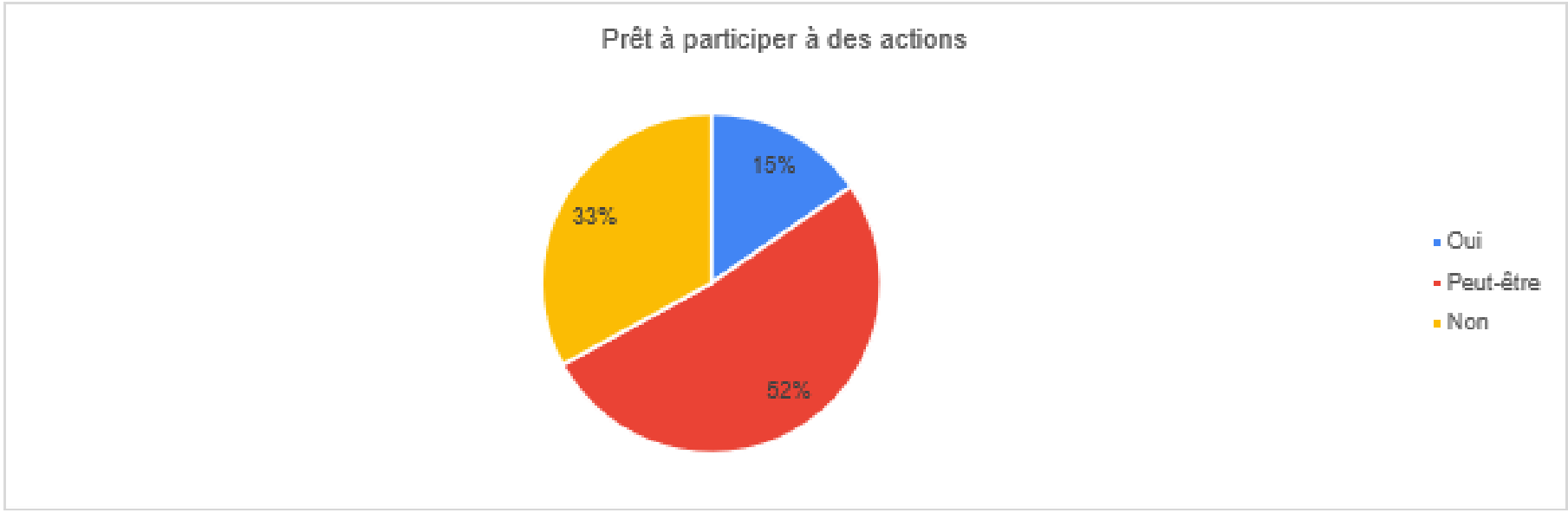
Verbatims représentatifs :

« Aucune réponse à mes courriers / demandes restées sans suite. »
« Accueil agréable mais peu d'effet concret sur le terrain. »
« Nette amélioration depuis le changement de municipalité. »
« J ai toujours eu une réponse mais parfois du délai d action [...] »
« Réponse rapide et précise sur une question d'urbanisme. »
« Amabilité accueil et manque de réactivité pour traiter certain problème. »

Axe 6 – Suggestions et participation

Participation : vous êtes un peu plus de la moitié (55%) à avoir laissé vos coordonnées pour suivre ce conseil de quartier

Vous êtes 48% à ne pas exclure de participer activement au conseil



Axe 6 – Suggestions et participation (suite)

Les suggestions (56 réponses) recoupent les thèmes précédents et ajoutent la création de places de stationnement et la gestion des chiens.

Un sujet spécifique revient : le périmètre du quartier Gressière-Merles, jugé trop vaste et hétérogène, mériterait un redécoupage.

Verbatims représentatifs :

« Le découpage du quartier est trop vaste et hétérogène ; il faudrait le redécouper. »
« Créer des places de stationnement supplémentaires. »
« Problème récurrent de moustiques à traiter. »
« Merci pour cette démarche de consultation des habitants. »
« Ce formulaire va dans le bon sens. »
« Informer individuellement de ce qui se passe ds notre quartier est top. »
« Lors qu'il y a des projets ou des sujets il faut aller voir directement les personnes pouvant être impliquées ou concernées »

Conclusion

Des habitants attachés à leur commune, mais qui attendent des améliorations concrètes sur la circulation, la propreté et l'entretien des espaces publics :

✅ Sentiment de sécurité élevé (3,48/4)

🚗 Circulation : préoccupation n°1

🧹 Propreté et entretien jugés insuffisants

🏛️ Services municipaux : satisfaction mitigée, mais en progrès

Priorités issues de la consultation

1. Sécuriser la circulation (vitesse, priorités à droite)

2. Rénover et entretenir les trottoirs

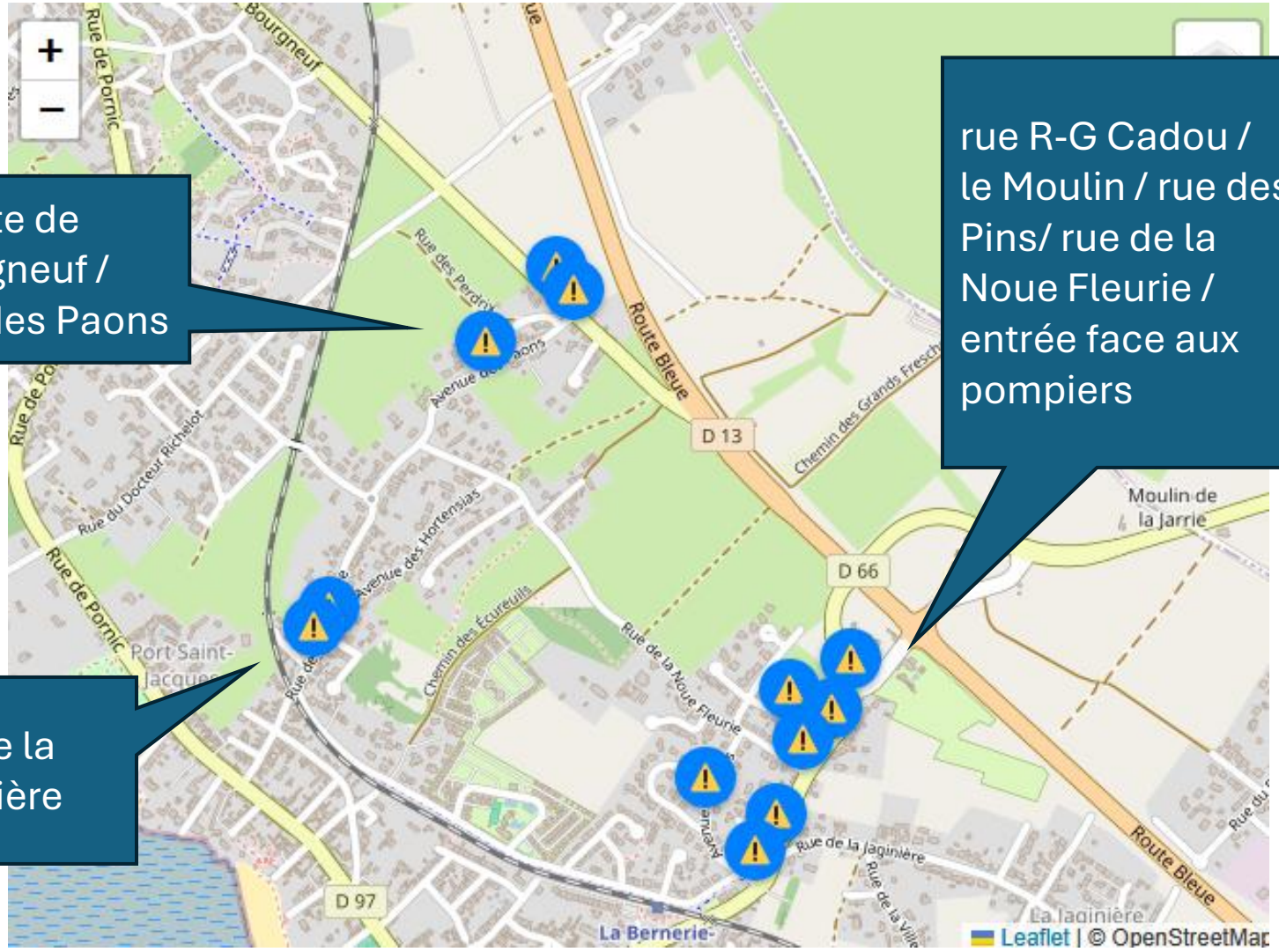
3. Renforcer l'entretien courant

4. Développer les mobilités douces

5. Améliorer la relation mairie-habitants

6. Étudier un redécoupage du quartier

Les problématiques de sécurité routière sont dans toutes les typologies de quartier !



Et maintenant ?

Les priorités ont été clairement exprimées au travers de ce questionnaire.

Il s’agit maintenant de constituer le groupe de travail du Conseil Consultatif du quartier Gressière-Merles

Qui participe ?



Les habitants

Habitants de la commune en résidence principale ou secondaire, volontaires ou tirés au sort selon la charte. Ouverts à tous sans condition de nationalité ni d'âge (mineurs avec accord parental).



Les élus référents

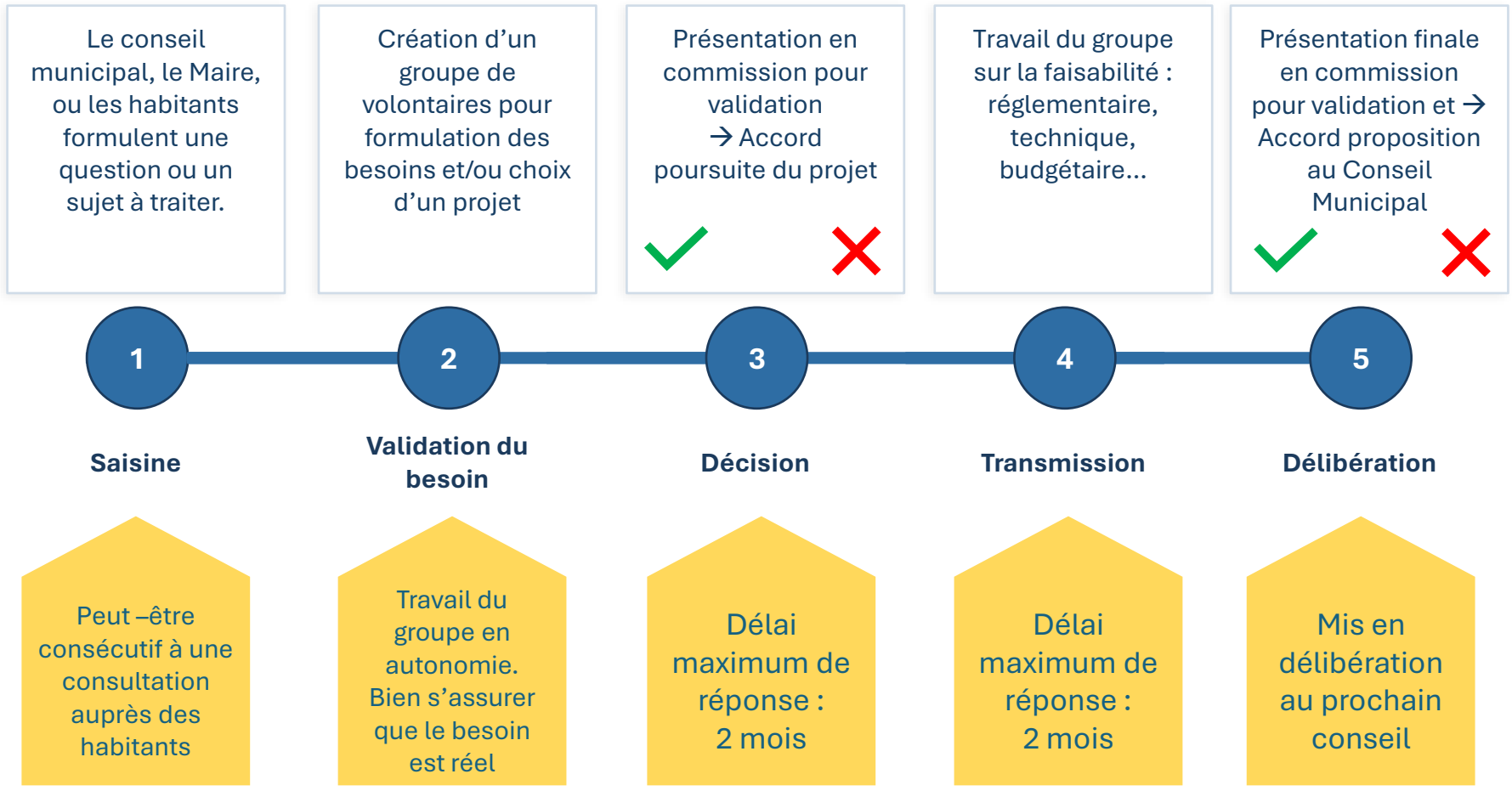
Un ou plusieurs conseillers municipaux désignés assurent le lien avec le conseil. Ils participent sans droit de vote au sein du conseil consultatif.



Les agents municipaux

Peuvent être invités ponctuellement pour apporter un éclairage technique ou réglementaire sur un dossier (finance, urbanisme, voirie, environnement ...)

Comment ça fonctionne ?



Son rôle vis-à-vis du Conseil Municipal

- Instance consultative uniquement : ses avis éclairent, ils n'engagent pas.
- Le conseil municipal reste le seul organe décisionnel de la commune.
- Le conseil municipal doit répondre aux avis transmis dans un délai fixé par la charte.
- Les deux instances travaillent en complémentarité : remontées de terrain d'un côté, arbitrage politique et financier de l'autre.

Un dispositif ancré dans le Code Général des Collectivités Territoriales — Art. L2143-1

Périmètre du dispositif

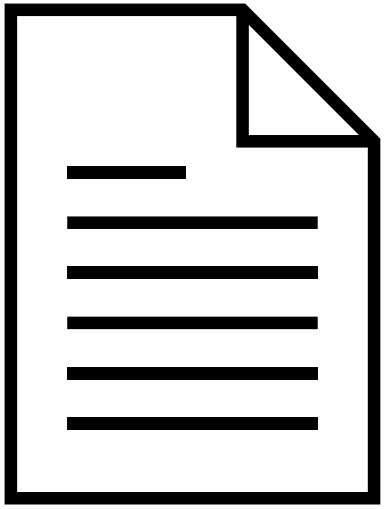
✓ Ce que ça permet

- Donner la parole aux habitants sur les projets et enjeux de leur quartier
- Formuler des avis et des propositions au conseil municipal
- Créer un lien direct entre citoyens et élus
- Favoriser la participation de publics éloignés de la vie politique
- Enrichir la prise de décision locale par une connaissance de terrain

✗ Ce que ça ne permet pas

- Prendre des décisions à la place du conseil municipal
- S'opposer ou bloquer une délibération déjà votée
- Engager la commune financièrement
- Représenter officiellement la commune ou parler en son nom
- Intervenir sur des compétences relevant d'autres collectivités (intercommunalité, département...)
- Traiter des situations relevant de conflits ou demandes individuelles ne relevant pas de l’intérêt communal

Inscrivez-vous !



Des fiches sont à votre disposition sur les tables

Merci !